

## L'ENFANT ET LA DICTÉE.

La dictée ce n'est pas simplement de l'oral qu'il faut transcrire. C'est de l'écrit, oralisé par le maître " médiateur " puis transcrit de nouveau. La dictée c'est toujours un grand moment. Pourquoi le nier ? Il y a du stress, mais ne peut-on faire de ce stress une dynamique positive rassemblant tout le groupe ? Les exercices où les élèves se mobilisent à ce point, dans ce recueillement, ne sont pas si fréquents.

**LA COMPRÉHENSION GLOBALE DU TEXTE** : peut-on dicter un texte si l'enfant ne parvient pas à se le représenter mentalement et dont les formes ne lui sont pas suffisamment familières ?

**LA PERCEPTION AUDITIVE ET LA SÉLECTIVITÉ DE L'OREILLE** : entendre, comprendre, être capable de faire une bonne segmentation des mots qui tienne compte des liaisons (entendre en se " représentant " l'écrit passe pour certains enfants par une subvocalisation, on écrit en se " redisant " le texte). Notons le lien avec la lecture orale. Les enfants sont très sensibles aux groupes de souffles, aux intonations et exigent le respect précis de la ponctuation. Une bonne expérience pour évaluer les difficultés rencontrées dans ce domaine est d'expérimenter un logiciel de dictée vocale. On y découvre les proximités de certaines formes sonores et l'impact du contexte et des groupes de souffle.

**LE GESTE GRAPHIQUE** : position et tenue du scripteur, capacité d'effectuer une bonne rotation des lettres, d'écrire lisiblement et rapidement. Les élèves les plus lents commettent en général le plus d'erreurs. Ils écrivent " en retard " sur ce qui est dicté, perdent le fil. Problème à gérer.

**ORGANISATION DE L'ESPACE DE LA PAGE** : perception des groupes syntaxiques, ruptures, capacité à anticiper la césure d'un mot... Pourquoi ne pas dicter en précisant plus les " paragraphes " ?

**LE TEMPS DE DOUTER** : des cascades d'erreurs viennent parfois d'un doute qui n'a pu être élucidé faute de temps. L'enfant part sur une sorte de " malentendu orthographique ". Tous ces points et d'autres aspects psychologiques, sont comme autant de paramètres sur lesquels on peut agir dans les différentes disciplines, en études dirigées... Peu à peu, il semble aussi utile outre la copie systématique de textes, de proposer de courtes dictées de résumés, des leçons à apprendre etc.

A l'inverse on placera souvent aussi la classe dans la position de " dictée à l'adulte " avec au CM (à la différence de la maternelle) l'exigence qu'aura le maître de se faire préciser par ses élèves l'orthographe des mots à écrire. Faut-il en fonction de ces différents paramètres et du niveau parfois très inégal des élèves différencier les dictées selon des groupes homogènes ? Dans la mesure, où l'on travaille collectivement en s'appuyant sur le doute orthographique, les échanges d'indices, il nous semble que ce temps doit permettre à tous de se retrouver. La seule réserve ou question est de savoir si cet exercice est profitable pour le ou les très rares élèves qui en CM se contentent d'une transcription phonétique qui ne respecte pas la segmentation des mots. Ce sont en général des élèves chez lesquels la lecture n'est pas acquise.

### 1.2- LIMITES DES DICTÉES PRÉPARÉES OU CIBLÉES:

Une réponse logique devant la multiplicité des tâches à résoudre est de proposer un texte avec des difficultés sérieuses et des objectifs spécifiques. Par exemple, une dictée centrée sur une question orthographique ou une conjugaison.

Nous avons rencontré divers problèmes :

\*Se focaliser sur un aspect fait que le reste est négligé. Par exemple, si l'on s'intéresse à la relation sujet verbe, il y a inflation d'autres types d'erreurs.

\*La mise en opposition systématique entre deux choix (fréquente dans les manuels d'orthographe) comme " é/er " " à/a " " on/ont "... induit des réactions où l'enfant tient rarement compte de la grammaire de la phrase...

L'enfant tend à jouer au jeu de dés entre les deux homophones ou les deux sons. Le sens lui-même finit par être absent.

### 1.3- PLACE DE LA CORRECTION .

Sans traiter ici de l'évaluation proprement dite, observons quelques points concernant la correction.

**DES ASPECTS FORMELS.** D'abord pour faciliter et préparer celle-ci, on incite l'élève à sauter des lignes dans son cahier lorsqu'il écrit sa dictée.

Il faut s'interroger sur la difficulté réelle pour l'élève d'écrire un texte en sautant des lignes. De plus, cette présentation nuit à la bonne visualisation des paragraphes puis des phrases dans leur cohérence " textuelle " s'opposant ainsi à une relecture efficace intégrant les liens entre les différents éléments de la phrase.

L'usage traditionnel du stylo vert pas toujours très lisible comme le format des supports doivent faire également l'objet de réflexions. La réussite dépend souvent pour part de la forme.

**IMPLIQUER L'ÉLÈVE.** La correction doit impliquer l'élève. C'est pour cette raison qu'un code de correction est en usage dans la classe qui donne une idée du type d'erreur mais invite l'élève à se corriger seul. Ce code est utilisé pour tous les écrits et cahiers de la classe. En ce qui concerne la dictée, s'il n'est pas utilisé, l'élève dispose du texte complet et doit repérer lui-même ses erreurs. Ce n'est évidemment pas la même démarche. Toute correction de l'élève est à son tour " supervisée "...

**UN SENS À LA CORRECTION.** Nous avons toujours valorisé la correction mais il faut lui donner un sens. Toutes les erreurs n'ont pas la même valeur. Mais une erreur n'est pas forcément un échec, c'est le témoin d'un savoir en construction. Il faut donc demander à l'élève où il s'est trompé, diagnostiquer le type d'erreurs, expliciter ces erreurs... L'analyse des erreurs est riche d'enseignements. Écrire " Ils chantes " est moins " grave " que de ne placer aucune marque du pluriel. Écrire " abrit " témoigne d'un souci hélas malheureux de se référer à la famille du mot, mais la démarche de l'élève n'était pas si mauvaise ! Certaines erreurs d'aujourd'hui préfigurent peut-être " l'usage " de demain !

**COMMENT CORRIGER ?** Recopier un groupe nominal mal accordé semble cohérent. La copie répétitive d'un mot ne se justifie que pour mémoriser une forme invariable par exemple.

D'autres questions restent posées : correction différée ou immédiate ? Correction collective ou individuelle ? Correction mutuelle ? Des ateliers " différenciés " vont souvent suivre la dictée en fonction des besoins recensés. Notons que se pose en filigrane la question des prolongements, jusqu'où aller à partir de cet exercice sans prendre le risque de jouer aux " poupées russes " ?

## **Différentes formes de dictées INVENTAIRE**

différentes appellations de dictées recensées (la liste n'est certainement pas achevée!).

Auto-dictée : sous des formes très multiples

Dictée mémoire : de mots ou de phrases appris et rassemblés dans un répertoire.

Dictée de contrôle : évaluation sommative à limiter en lui préférant la dictée formative, la dictée d'apprentissage :

Dictée " sondage " : avant une activité orthographique.

Dictée partielle : texte avec seulement quelques mots à écrire.

Dictée préparée : à l'avance, le lexique ou des notions sont travaillées. Dans certains cas la dictée est faite puis corrigée, puis donnée de nouveau !

Dictée expliquée : en commun, en cours de dictée...

Dictée dirigée ou dialoguer avec le maître: dictée où le maître attire l'attention sur les problèmes orthographiques, toutes les questions peuvent être posées au maître .

Dictée problème : en général courte, sur une phrase ou une série posant un problème à résoudre le plus souvent en groupe.

Dictée sans faute : exercice avec échanges collectifs ayant pour but de travailler le doute orthographique.

Dictée réfléchie : même principe avec des variantes...

Dictée avec outils : dictée où l'enfant peut s'aider en général lors de relectures de répertoires, fichiers " analogiques ", dictionnaires, dictionnaires de conjugaison pour chercher seul ses erreurs.

Exercice dicté : sur un point d'orthographe, procède souvent par analogie et substitutions.

Dictée à l'adulte : permettant à la classe de réfléchir collectivement aux choix orthographiques d'un texte écrit en commun.

Dictée à un camarade : permettant la confrontation dans un petit groupe ou en binôme, lors de la production d'un texte. (Les deux dernières dictées sont en relation étroite avec les travaux de production écrite).

### Dictée à trous ou textes lacunaires

Dictée négociée : **à partir de plusieurs textes individuels, les enfants rendent un seul texte ;**

la dictée commentée : la phrase est lue puis dictée à l'ensemble de la classe mais avant d'écrire les élèves anticipent oralement sur les difficultés orthographiques, par exemple, on repère les signaux du singulier ou du pluriel, du masculin ou du féminin, on identifie le verbe, on rapproche par analogie la conjugaison de ce verbe avec une autre connue, on exprime les doutes en orthographe lexicale et la manière de les lever (an de maman ou en de vendredi ?) ;

la dictée au tableau : un élève est au tableau pour faire la dictée que les autres font sur feuille ; ensuite, ceux qui sont à leur place signalent les différences qu'ils remarquent avec ce qui est écrit au tableau et la discussion porte sur ces différences.

La richesse de ces types différents de dictée témoigne de l'inventivité des enseignants. Chaque exercice répond souvent à des objectifs différents et doit s'inscrire en cohérence avec l'ensemble des activités orthographiques de la classe. Ce qui est déterminant, c'est la relation quotidienne de la classe à l'orthographe : " observation, responsabilisation, dédramatisation ! " ; « verbalisation, co-construction, coopération ».

Il faut faire aussi des dictées de contrôle sur les notions apprises ou révisées, mais on n'a pas besoin d'en faire aussi souvent que des dictées d'apprentissage.

### Autres éléments favorisant l'apprentissage de l'orthographe :

#### La copie active

C'est un procédé pour mémoriser l'orthographe lexicale et pour apprendre à copier. La conduite de l'apprentissage est collective mais il faut encourager les élèves à pratiquer la copie active seuls, dès qu'ils ont quelque chose à copier, en classe ou à la maison. On peut aussi expliquer la technique aux parents qui voudraient l'utiliser pendant les périodes de vacances pour entretenir et améliorer les compétences de leur enfant en orthographe lexicale. L'apprentissage peut être commencé en CE1 (avec les petits mots invariables : et, mais, etc.) et poursuivi sur le cycle 3.

On choisit au départ des mots courts (de trois lettres à sept lettres) et usuels qu'on écrit au tableau ou sur une grande étiquette qu'on fixe au tableau (avantage : on garde la trace des mots donnés). On commente oralement et collectivement l'orthographe de ce mot par rapport à ce qu'on entend, lettre à lettre (dès qu'un mot contient plusieurs syllabes à l'oral, on le découpe et on regarde à quoi correspond chaque syllabe). On demande aux élèves de photographier le mot ou de l'épeler dans leur tête. On efface et les élèves écrivent le mot sur leur ardoise ; on vérifie par le procédé Lamartinière. On note au dos de l'étiquette du mot la date et le nom des élèves qui n'ont pas réussi (pour pouvoir les entraîner à nouveau et éventuellement, en cas d'échecs répétés, déceler un trouble orthographique ne relevant pas de la pédagogie ordinaire).

Quand les élèves copient seuls un titre ou une phrase, ils doivent réutiliser cette technique, photographier le mot, ou un morceau à la fois si le mot est trop long, et l'écrire de mémoire sans relever la tête (ce qui n'empêche pas de vérifier après coup). L'enseignant peut, en observant les élèves pendant une copie, vérifier qu'ils utilisent cette technique au lieu de copier lettre à lettre, en relevant la tête à chaque fois.

On peut, sur les trois ans du cycle, compliquer l'exercice en donnant des mots plus difficiles ou plus longs, plusieurs mots, une phrase.